L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 OCTOBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WZ. SEB.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENTS:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance 5
[illegible]
ANNONCES [illegible]
ABONNEMENTS [illegible]
ANNONCES [illegible]
ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE, [illegible]
GUSTAVUS SCHMIDT.
17, Royale.
ASSURANCES MUTUELLES. [illegible]
MOUSSELINE CLAIRE A BAS PRIX. [illegible]
GARTHWAITE, CAVAN & CO.
Magasin d'Habillement, en Gros et en Détail. [illegible]
MARTHWAITE, PAYNE & Co.
PORCELAINE FRANÇAISE. [illegible]
CHANGEMENT DE DOMICILE. [illegible]
BORDERES & Co.
14 rue du Canal.
WOOD & SIMMONS.
Magnolia.
W F VREDENBURGH & Co.
20 Vieille Levee.
BUDDECKE, WOODS & Co.
20 Tchoupitoulas

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 18 OCTOBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

LA LETRE DE M. McDUFFIE.

On sait que le correspondant Washingtonien du *Union Mercury*, a hautement annoncé que l'administration actuelle ne toucherait pas au tarif de 1842, malgré les engagemens pris envers les partisans du libre commerce, en général, et les amis de M. Calhoun en particulier. Sous l'impression de ces craintes, un ami de M. McDuffie lui a demandé son opinion à ce sujet, et, c'est de sa réponse qu'il s'agit maintenant. Ne pouvant la donner entière, à cause de sa longueur, nous en faisons l'analyse en nous bornant à citer quelques fragmens. Elle prouve, ce que nous avons souvent avancé, que la pseudo-démocratie avec ses idées de liberté illimitée du commerce est profondément hostile aux intérêts Louisianais.

M. McDuffie croit fermement que l'administration n'a pas les intentions qu'on lui prête—et que, si elle les avait, ce serait une violation palpable des engagemens pris par elle de réduire les droits d'importation strictement au niveau des revenus, engagemens en vertu desquels M. Polk a été élu. D'ailleurs, l'adresse inaugurale de M. Polk doit rassurer pleinement à ce sujet.

Ensuite il entre dans l'examen des principes du libre commerce, qui est si marqué comme on sait—et il répète ce qu'il a déjà avancé tant de fois "que le droit d'importation est payé par la masse au profit de quelques *riches planteurs sucriers*. Il ne fait pas attention à ce fait, que tout s'enchaîne dans l'industrie et qu'il n'y a par, à proprement parler, d'intérêts isolés.

Ainsi, les planteurs sucriers sont loin de profiter exclusivement de la prospérité de l'industrie sucrière. Les fabricants de chaudières et machines de toute nature; les producteurs et fabricants de vêtemens de laine et de coton; les marchands qui fournissent l'habitation, les bateaux, chemins de fer et autres voies de transport; les négocians et courtiers qui vendent les produits; les charretiers qui les transportent en ville; les bâtimens auxquels ils servent de fret; les assureurs qui y gagnent des primes; en un mot les innombrables fournisseurs qui profitent de près ou de loin, directement ou indirectement de cette industrie, partagent tous, dans une proportion plus ou moins grande, les bénéfices du planteur sucrier—Car s'il est un axiôme incontestable en économie politique, c'est qu'une industrie ne saurait prospérer sans faire partager sa prospérité à tout ce qui l'entoure.

D'ailleurs il n'est pas toujours exact de dire que les droits d'importation sont payés par les consommateurs, car l'étude attentive des faits prouve que, maintes fois, l'élévation ou l'abaissement des droits n'amène pas une élévation ou un abaissement analogue dans les prix de ventes.

Cette théorie des économistes modernes "que les droits protecteurs sont une taxe sur les masses au profit de quelques individus" n'est donc pas rigoureusement vraie. Et comme elle sert de base à toutes les sonnemens et à toutes les déclamations des partisans de la liberté illimitée du commerce, on voit quelle croiance méritent leurs conclusions.

Une considération plus élevée domine, au surplus, toute cette partie de la science économique. On doit avant tout se demander s'il est ou non de l'intérêt national qu'une industrie quelconque soit protégée. Si l'on se prononce pour l'affirmative, on doit la protéger, alors même qu'il devrait en résulter quelques sacrifices pécuniaires; sinon non.

Veut-on avoir une preuve incontestable que toute cette théorie de *free trade* est encore à éclaire? L'expérience se charge de nous la donner; c'est qu'elle n'a jamais été appliquée dans aucun pays du monde—et que les pays où elle est le plus universellement admise en théorie (l'Angleterre et la France) ne jamais songé sérieusement à la mettre en pratique.

Cependant M. McDuffie va si loin dans sa haine pour tout ce qui ressemble à de la protection, qu'il soutient qu'on devrait imposer, pour avoir un revenu suffisant, les seuls articles que nous ne produisons pas, afin de laisser libres ceux qui viendraient de l'étranger pour faire concurrence aux nôtres! Jamais certes, nement, on n'a poussé si loin le fanatisme du libre commerce. Imposer les produits qui ne doivent pas trouver de concurrence parmi nous, et laisser libres ceux qui auront à lutter contre notre propre industrie.

Aussi ne saurait-on pas étonné de lui voir professer la doctrine suivante, aux expressions près: "Ceci démontre la véritable nature, non seulement des droits protecteurs sur le sucre et le fer, mais de tout le système—et je suis sûr que nul honnête patriote ne pourra croire, en examinant les prétentions exagérées et injustes de ces pillards sans ame, sans pitié, de la substance du peuple, (*bloated and merciless plunderers*,) que l'administration veuille les satisfaire aux principes et l'intérêt du peuple, pour s'assurer leur appui.... Si l'on ne prend pas les mesures nécessaires pour en modérer les excès, la nation finira par se lever et briser ces sangsues."

Comme on voit, M. McDuffie n'y va pas de main morte et ne ménage nullement ses expressions. Nos planteurs sucriers sont qualifiés par lui de pillards sans ame &c. avec un sans façon qui a droit d'étonner de la part d'un homme comme lui.

Mais ce qui ne nous étonne pas moins c'est que l'organe principal du parti locofoco en ville, le *Jeffersonian*, approuve cette lettre sans restriction aucune. Cet aveu, d'ailleurs, fait honneur à sa franchise—Nous aimons fort un homme qui dit tout hautement sa pensée sans se préoccuper des conséquences.

—Il paraît que décidément les candidats locofocos sont tous tour-à-tour pour et contre le Tarif, aussi bien que leurs organes: dans un discours prononcé au Morganza-Hotel, paroisse de la Pointe Coupée, M. Harmanson s'était prononcé de la façon la plus énergique contre le Tarif et contre tout système protecteur; à peine ce discours fut-il achevé, qu'il s'en vint trouver l'éditeur de la *Tribune* et le pria d'annoncer à ses lecteurs que "lui, M. Harmanson, n'exprimait en aucune façon hostile au Tarif, bien qui il fit des discours contre cette mesure; que le peuple de la Pointe Coupée n'entendait point ses vues sur le Tarif et qu'il avait oublié de les exposer à l'assistance." Ceci ne dépasse-t-il point tout ce que l'on connaît en fait d'*opinon*? Nous employons un mot honnête pour une chose qui ne l'est gnère. M. Harmanson comptait donc bien sur la neutralité de l'éditeur de la *Tribune* pour venir lui faire une pareille demande? Il compte donc bien aussi sur la bonhomie de cœur dont il demande les ouvrages? "Il n'est point opposé au Tarif quoqu'il parle contre." Il nous semble que M. Harmanson met ainsi en pratique avec une perfection nouvelle, le précepte de M. Talleyrand "La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée." Qui est-ce-t-il tromper avec cette opinion à double face? Les électeurs d'Iberville, de la Pointe Coupée, d'Ouest Baton Rouge, ont trop d'intelligence et trop de probité politique, nous l'espérons, pour abouder par leurs votes les doctrines élastiques de M. Harmanson.

—La Malle du Nord a manqué hier au-delà de Clarrleston.

—Le Commerce.—Le *Chronicle* de St. Francisville nous apprend que le juge Cooley fait de grands progrès dans les paroisses supérieures et que probablement il obtiendra plus que le vote ordinaire des whigs.

—La goélette des Etats-Unis On-ka-hy, commodore St. Clair, est arrivée le 15 courant à Mobile, venant de la baie d'Aransas, d'où elle était partie le 6 courant. Elle apporte des dépêches du général Taylor au secrétaire de la guerre.

—Le *Republican* de Woodville raconte un crime horrible qui vient d'être commis sur la plantation de C. A. Dunbar, par le nègre Jim, appartenant à M. George Nolan. Ce nègre s'était introduit dans une des cases de l'habitation. M. Lindsey, économe, l'aperçut et voulut le faire sortir. Jim s'élança sur lui et lui porta dans le côté droit un coup de couteau qui le frappa mortellement. Le malheureux M. Lindsey put à peine faire quelques pas; il tomba et expira sur le champ. Le meurtrier fut saisi par les nègres de l'habitation, et l'on eut grand'peine à les empêcher de le *brûler* sur le champ. Jim est en prison et sera jugé à la prochaine session de la Cour.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du recorder Baldwin.—William Thompson, dit Williams, dit Wilson, comparaissait hier sous l'accusation de vol de grand chemin.

Il résulte des témoignages que l'accusé se précipita la veille sur M. Tourney, de Natches, pendant qu'il se promenait sur la Levée, près du coin de la rue Gaiennié, et lui prit l'argent et les papiers qu'il avait sur lui. Le vol commis, il se mit à fuir, Tourney se mit à sa poursuite et lui tira un coup de pistolet, mais ne l'atteindre. Cependant le voleur ne s'étant pas découragé dans sa poursuite, a fini par le faire arrêter, et l'on a trouvé sur lui les objets volés. Thompson a été envoyé à la maison de travail en attendant sa comparution devant la Cour Criminelle.

Cour du recorder Glaude.—Augustus Satterly, comparaissait hier sous l'accusation d'avoir volé un pistolet à bord du Steamer New York. Envoyé en Cour Criminelle.

Vol.—Jeudi soir, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. Milleinthay, No. 19, rue de la Douane, et y ont pris environ $440 espèces (pièces espagnoles) et des billets de banque et autres pour environ $600; plus des effets à usage. On ne sait pas encore qui a commis le vol.

Cour Criminelle.—Madison Gough, h. c. l., accusé de demeurer dans l'Etat en contravention aux lois, comparaissait et a plaidé coupable. Il a été en conséquence condamné à $25 d'amende, 24 heures de prison et aux frais.

S: Martinville.—On lit dans le Créole du 11 courant:

"On nous rapporte que dans la nuit de lundi à mardi une tentative d'incendie fut pratiquée dans la sucrerie de M. Edmond Le Blanc, à la Fausse Pointe. Heureusement, un ouvrier couché dans une des dépendances de la sucrerie, et réveillé par le bruit des flammes s'engouffrant déjà dans la fausse cheminée, se leva assez à temps pour donner l'alarme et sauver, en y dirigeant les forces de l'atelier de sucre, une propriété d'une valeur importante.—Cet ouvrier, dont on ne nous dit pas le nom, aperçut l'incendiaire et le poursuivit un instant, mais la peur lui donnait des ailes, et on ne tient aujourd'hui du fuyard qu'un signalement assez vague.—Nous ne savons si l'opinion publique a fixé un choix dans sa course. La Fausse Pointe semble depuis quelques années, être devenue le centre de ralliement d'une bande de malfaiteurs dont on ne peut jusqu'ici découvrir aucune trace. Il est vrai que l'année dernière on a condamné aux galères quelques nègres convaincus d'avoir mis le feu à diverses reprises à la sucrerie de MM. Dugas. Mais des nègres agissant-ils pour leur propre compte, et agissent-ils de bonne foi, lorsque leur propre intérêt, qu'une main *blanche* faisait mouvoir tous ces ressorts et poussait ces passels instrumens du crime? Qu'on y prenne bien garde, une première faute prépare le cœur à l'imprégnation des nouvelles, et l'on s'habitue à l'infamie dès qu'on y a trempé ses mains. Il y a de la haine, une rancune infernale qui président à toute ces méfaits, et non pas le ressentiment de l'esclave pour un châtiment qu'il accepte en naissant.

Que les bastonnades de la Fausse Pointe usent donc de la plus active surveillance."

On lit dans la Gazette du même jour:

Changement de Temps.—Lundi dernier nous avons eu presque une gelée blanche, le thermomètre étant descendu à 50 degrés de Farenheit, ce qui était 20 au-dessous de la chaleur de juillet dernier. A la fin de cette semaine le thermomètre est remonté à 82 degrés.

L'Le Créole de St. Martinville prétend que les candidats locofocos jouent le double jeu qui a si bien réussi à l'élection présidentielle:

"Ainsi, dans les paroisses sucrières, M. Landry combat sous nos principes; ses amis font valoir en ta faveur le fait, pour concourir, dans une assemblée réunie à Donaldsonville en 1841, à la rédaction d'une pétition adressée au Congrès, et demandant l'imposition d'un droit de 3 cents sur tous les sucres étrangers. Et dans les quartiers de l'Est opposés au système tarifaire actuel, M. Landry le dénonce comme une monstruosité législative, une lésion constitutionnelle, enfin comme une calamité nationale."

Le même journal affirme aussi que les amis de M. Johnson le représentent comme favorable à un tarif protecteur. On sait quelle opinion M. Johnson lui-même a exprimé sur ce sujet.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO

PAR ALEXANDRE DUMAS.

QUATRIEME PARTIE.

(Voir l'Abeille du 20 septembre au 17 octobre.)

HAYDÉE.

A peine les chevaux du comte avaient-ils tourné l'angle du boulevard, qu'Albert se retourna vers la comtesse en éclatant d'une rire trop broyant pour ne pas être un peu forcé.

—Eh bien! lui dit-il, je vous demande leur, comme le Roi Charles IX demandait à Catherine de Médicis après la Saint-Barthélemy: Comment trouvez vous que j'ai joué mon petit rôle?

—A quel propos? demanda Monte-Christo.

—Mais à propos de l'installation de mon rival chez M. Danglars....

—Quel rival?

—Pardieu, quel rival! votre protégé, M. Andrea Cavalcanti!

—Ah! pas de mauvaises plaisanteries, vicomte; je ne protège nullement M. Andrea, du moins pas chez M. Danglars.

—Et c'est le reproche que je vous ferais si le jeune homme avait besoin de protection. Mais, heureusement pour moi, il peut s'en passer.

—Comment! vous croyez qu'il fait sa cour?

—Je vous en réponds: il roule des yeux de soupirant et module des sons harmonieux; il espère à la main de la fière Eugénie. Tenez! je viens de faire un serment pénible, on n'est pas de ma faute Nimpurte, je le tiendrai, il espère à la main de la fière Eugénie.

—Qu'importe, si l'on ne pense qu'à vous!

—Ne dites pas cela, mon cher comte, on me rudoie des deux côtés.

—Comment! des deux côtés?

—Sans doute: Mlle Eugénie m'a répondu à peine, et Mlle d'Armilly, sa confidente, ne m'a pas répondu du tout.

—Oui, mais le jeu vous adore, dit Monte-Christo.

—Lui! mais au contraire, il m'a enfoncé mille poinsards dans le cœur, poignards rentrant dans la manche, et remplis de pointes de tragédie, mais qui n'en frappent pas moins bien.

—Le jalousie indique l'affection.

—Oui, mais moi je ne suis pas jalouse.

—Il l'est, lui!

—De qui? de Debray?

—Non, de vous.

—De moi? je gage qu'avant huit jours il m'a fermé la porte au nez!

—Vous vous trompez, mon cher vicomte.

—Une preuve!

—Le voulez-vous?

—Oui.

—Je suis chargé de prier M. le comte de Morcerf de faire une démarche définitive près du baron.

—Par qui?

—Par le baron lui-même!

—Oh! dit Albert avec toute la câlinerie dont il était capable, vous ne ferez pas cela, n'est-ce pas, mon cher comte?

—Vous vous trompez, Albert, je le ferai, puisque j'ai promis.

—Allons, dit Albert avec un soupir, il paraît que vous tenez absolument à me marier.

—Je tiens à être bien avec tout le monde; mais à propos de Debray, je ne le vois plus chez la baronne. Est-il interdit?

—Il y a de la brouille.

—Avec Madame?

—Non, avec Monsieur.

—Il n'est donc aperçu de quelque chose?

—Ah! la bonne plaisanterie!

—Vous croyez qu'il n'en doutait? fit Monte-Christo avec une naïveté charmante.

—Ah ça, mais d'où venez-vous donc, mon cher comte?

—Du Congo, si vous voulez.

—Ce n'est pas d'assez loin encore.

—Eh! que voulez-vous que je connaisse?

—Eh! mon cher comte, les maris sont les mêmes partout; du moment où vous avez étudié l'individu dans un pays quelconque, vous connaissez la race.

—Mais alors quelle cause a pu brouiller Danglars et Debray? Ils paraissaient si bien s'entendre, dit Monte-Christo avec un renouvellement de naïveté.

—Ah! voilà! nous rentrons dans les mystères d'Isis, et je ne suis pas initié. Quand M. Cavalcanti fils sera de la famille, vous lui demanderez cela.

La voiture s'arrêta.

—Nous voilà arrivés, dit Monte-Christo; il n'est que dix heures et demie, montez donc.

—Bien volontiers.

—Ma voiture vous reconduira.

—Non, merci, mon coupé a dû nous suivre.

—En effet, le voilà, dit Monte-Christo en sautant à terre.

Tous deux entrèrent dans la maison; le salon était éclairé, les gens rentrèrent.

—Vous allez nous faire faire du thé, Baptistin, dit Monte-Christo.

Baptistin sortit sans souffler le mot. Deux secondes après, il reparut avec un plateau tout servi, et qui, comme les collations des fées féériques, semblait sortir de terre.

—En vérité, dit Morcerf, ce que j'admire en vous, mon cher comte, ce n'est pas votre richesse, peut-être y a-t-il des gens plus riches que vous, ce n'est pas votre esprit, Beaumarchais en avait pas plus, mais il en avait autant; c'est votre manière d'être servi, sans qu'on vous réponde un mot, à la minute, à la seconde, comme si l'on devinait à la manière dont vous sonnez ce que vous désirez avoir, et comme si tout ce que vous désirez avoir était toujours tout prêt.

—Ce que vous dites est un peu vrai. On sait mes habitudes. Par exemple, vous allez voir: ne désirez-vous pas faire quelque chose en buvant votre thé?

—Pardieu! je désire fumer.

Monte-Christo s'approcha du timbre et frappa un coup.

Au bout d'une seconde, une porte particulière s'ouvrit, et Ali parut avec deux chibouques en toutes bourrées d'excellent latakie.

—C'est merveilleux, dit Morcerf.

—Mais, non, c'est tout simple, reprit Monte-Christo; Ali sait qu'en prenant le thé ou le café je fume ordinairement: il sait que j'ai demandé le thé, il sait que je suis rentré avec vous, il entend que je l'appelle, il se doute de la cause, et comme il est d'un pays où l'hospitalité s'exerce avec la pipe surtout, au lieu d'une chibouque, il en apporte deux.

—Certainement c'est une explication ce même une autre; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a que vous.... Oh! mais, qu'est-ce que j'entends?

Et Morcerf s'inclina vers la porte par laquelle entraient effectivement des sons correspondant à ceux d'une guitare.

—Ma foi, mon cher vicomte, vous êtes voué à la musique ce soir; vous n'échapperez au piano de Mlle Danglars que pour tomber dans la gente d'Haydée.

—Haydée! quel adorable nom! Il y a douze des femmes qui s'appellent véritablement Haydée sœurs dans les poèmes de lord Byron?

—Certainement; Haydée est un nom fort rare en France, mais assez commun en Albanie et en Epire; c'est comme si vous disiez, par exemple, chez moi, quelque chose de bien connu: c'est une espèce de nom de baptême, comme dirait vos Parisiens.

—Oh! que c'est charmant! dit Albert, comme je voudrais voir nos Françaises s'appeler Mlle: Bonté, Mlle Sidonie, Mlle Charité Chrétienne! Il me donne, et l'on a trouvé sur lui les objets volés. Thompson a été envoyé à la maison de travail en attendant sa comparution devant la Cour Criminelle.

—Fou! dit le comte; ne plaisantez pas si haut, Haydée pourrait vous entendre.

—Et elle ne fâcherait?

—Non pas, dit le comte avec son air hautain.

—Elle est bonne personne? demanda Albert.

—Ce n'est pas bonté, c'est dédain: une esclave ne se fâche pas contre son maître.

—Mais dites donc! ne plaisantez pas vous-même. Est-ce qu'il y a encore des esclaves?

—Sans doute, puisque Haydée est la mienne.

—En effet, vous ne faites rien comme vous n'avez rien comme un autre, vous. Esclave de M. le comte de Monte-Christo! C'est une position en France. A la façon dont vous remuez l'or, c'est une place qui doit valoir cent mille écus par an.

—Cent mille écus! le pauvre enfant a possédé plus que cela; elle est venue au monde couchée sur des trésors près desquels ceux des *Mille et une Nuits* sont bien peu de chose.

—C'est donc vraiment une princesse?

—Vous l'avez dit, et même une des plus grandes de son pays.

—Je m'en étais douté. Mais comment une grande princesse est-elle devenue esclave?

—Comment Denys-le-Tyran est-il devenu maître d'école? Le hasard de la guerre, mon cher vicomte, le caprice de la fortune.

—Et son nom est un secret?

—Pour tous le monde, oui; mais pas pour vous, mon cher vicomte, qui êtes de mes amis, et qui vous tairez, n'est-ce pas, si vous me promettez de vous faire?

—Oh! parole d'honneur.

—Vous connaissez l'histoire du pacha de Janina?

—Je pense que oui.

—Et vous savez que Vasiliki, la femme préférée de Ali-Tebelin, a été enlevée par ordre de son seigneur et maître, et jetée dans le lac, cousue dans un sac?

—Oui, mais le jeune homme qui a tué le pacha, comment s'appelait-il? Il me semble que j'ai vu quelque part son portrait en pied, avec un costume fort pittoresque, et une figure fort belle.

—Ali-Tebelin, vous voulez dire.

—Oui, c'est cela, c'est cela. Et il a tué le pacha?

—Oui, il a tué le pacha, il a enlevé Vasiliki, il a fait sa fortune, il est allé à la Cour, il a été reçu par le roi, il a été fait pair de France, il a été nommé général, il a été fait comte, il a été fait grand-officier de la Légion-d'Honneur, il a été fait chevalier de l'Ordre-de-la-Toison-d'Or, il a été fait grand-seigneur de l'empire ottoman, il a été fait prince par le roi de Sicile, il a été fait pair de France par le roi de Hollande, il a été fait grand-chasseur de sanglier par le roi de Prusse, il a été fait chevalier de l'Ordre-de-l'Aigle-Noir